

RCS : BOULOGNE SUR MER

Code greffe : 6202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOULOGNE SUR MER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00348

Numéro SIREN : 428 127 039

Nom ou dénomination : A.D.S. TECHNOLOGIES

Ce dépôt a été enregistré le 25/10/2019 sous le numéro de dépôt 5650

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE " ADS TECHNOLOGIES "

AU CAPITAL DE HUIT MILLE EUROS

Greffé du Tribunal
de Commerce de Boulogne-s/mer

SIEGE SOCIAL : 83 ALLEE DE FRANCE 62780 STELLA

Dépôt n°

5650

SIRET : 428 127 039 00025

du

25 OCT. 2019

RCS Boulogne s/M

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE

N° Réf. :

CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Madame, Monsieur

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle pour vous rendre compte de l'activité de notre société durant l'exercice clos le 31 décembre 2018, et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

- Situation et activité au cours de l'exercice du 01 janvier 2018 au 31 décembre 2018.

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de 362 391 Euros contre 336 531 Euros au titre de l'exercice précédent.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à 309 799 Euros.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

Autres Achats et Charges Externes	:	65 270 €
Traitements, Salaires et charges sociales	:	46 675 €

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts et amortissements, notre résultat se solde par un bénéfice comptable de 50 876 Euros contre un bénéfice comptable de 59 928 Euros au titre du précédent exercice.

Malgré une conjoncture assez difficile, nous pouvons être satisfaits de ce résultat.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat (50 875.64 €) de la manière suivante :

Mis en distribution	40 000.00 €
Mis en report à nouveau	10 875.64 €

En application des dispositions légales et statutaires, nous vous demandons de bien vouloir ratifier cette décision.

Nous espérons que les résolutions qui précèdent recevront votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Le Président.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'P' followed by a long horizontal stroke.

BILAN ACTIF

				Exercice N, clos le :		31/12/2018	31/12/2017
				Brut 1	Amortissements dépréciations 2	Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement					
		Frais de développement					
		Concessions, brevets et droits similaires					
		Fonds commercial (1)					
		Autres immobilisations incorporelles					
		Immobilisations incorporelles en cours					
		Avances et acomptes					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains					
		Constructions					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels					
		Autres immobilisations corporelles		14 566	9 541	5 025	5 920
		Immobilisations en-cours					
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations (méthode de mise en équival.)					
		Autres participations					
		Créances rattachées à des participations					
		T.I.A.P					
		Autres titres immobilisés					
Prêts							
Autres immobilisations financières							
Total (II)				14 566	9 541	5 025	5 920
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements					
		En-cours de production de biens					
		En-cours de production de services					
		Produits intermédiaires et finis					
		Marchandises		3 720		3 720	1 201
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés					
		Clients et comptes rattachés (3)		25 721		25 721	12 658
		Autres créances (3)		3 139		3 139	3 859
		Capital souscrit et appelé, non versé					
	DIVERS	V.M.P (dont actions propres :)		49 999		49 999	49 999
		Instruments de trésorerie					
		Disponibilités		162 652		162 652	155 840
COMPTES DE RÉGULARISATION	Charges constatées d'avance (3)		378		378	193	
	Total (III)		245 609		245 609	223 750	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement d'obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GENERAL (I à VI)		260 175	9 541	250 633	229 670	
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) part-d'1 an Immo. fin. nettes	(3) Part à + 1 an			
Clause de réserve de propriété		Immobilisations :	Stocks :	Créances :			

BILAN PASSIF

		31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (Dont versé : 8 000)	8 000	8 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
	Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence :)		
	Réserve légale (3)	800	800
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées (3) (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours)		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants)	8 121	8 121
	Report à nouveau	107 192	94 180
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	50 876	38 013
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total (I)		174 989	149 113
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total (II)			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		9 900
	Total (III)		9 900
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs)	17 392	19 999
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	41 758	30 534
	Dettes fiscales et sociales	8 936	11 757
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	363	869
	Instruments de trésorerie		
Comptes régul.	Produits constatés d'avance (4)	7 194	7 497
Total (IV)		75 645	70 657
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL GENERAL (I à V)		250 633	229 670
Renvois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital		
	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		
	(2) Dont Ecart de réévaluation libre		
	Réserve de réévaluation (1976)		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	75 645	70 657
(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP			

COMPTE DE RESULTAT

				31/12/2018	31/12/2017	
Nombre de mois de la période				12	12	
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 - France	2 - Exportation	Total	Total
	Ventes de marchandises		307 654		307 654	274 596
	Production vendue	biens	54 737		54 737	57 466
		services				
	CHIFFRE D'AFFAIRES NET (14)		362 391		362 391	332 062
	Production stockée					
	Production immobilisée					
	Subventions d'exploitation					
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)			9 900	4 430	
	Autres produits (1) (11)			26	39	
Total des produits d'exploitation (2) (I)				372 317	336 531	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)			198 014	181 076	
	Variation de stock (marchandises)			-2 519	518	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y c. droits de douane)					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)			65 270	56 241	
	Impôts, taxes et versements assimilés			616	477	
	Salaires et traitements			24 025	21 833	
	Charges sociales (10)			22 650	21 601	
	Dotations aux amortissements sur immobilisations			895	1 300	
	Dotations aux dépréciations sur immobilisations					
	Dotations aux dépréciations sur actif circulant					
	Dotations aux provisions				9 900	
	Autres charges (12)			848	19	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				309 799	292 965	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				62 518	43 565	
OPERATIONS EN COMMUN	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			1 829	2 345	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges					
	Différences positives de change					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total des produits financiers (V)				1 829	2 345	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions					
	Intérêts et charges assimilées (6)					
	Différences négatives de change					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)						
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)				1 829	2 345	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)				64 347	45 911	

COMPTE DE RESULTAT

		31/12/2018	31/12/2017
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		617
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels (VII)		617
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	1 647	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
	Total des charges exceptionnelles (VIII)	1 647	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		-1 647	617
	Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
	Impôts sur les bénéfices (X)	11 824	8 515
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)		374 146	339 493
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)		323 270	301 480
5 - BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges) (15)		50 876	38 013

Renvois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		
	(2)	Dont	- Produits de locations immobilières	
			- Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier	
			- Crédit-bail immobilier	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		
	(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		
	(9)	Dont transferts de charges		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		
	(13)	Dont primes et cotisations complém. obligatoires personnelles : facultatives		
	(14)	Chiffre d'affaires en Euros et centimes	362 390,86	332 061,99
	(15)	Résultat en Euros et centimes	50 875,64	38 012,59

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU « 29 JUIN 2019 »
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE " ADS TECHNOLOGIES "

AU CAPITAL DE HUIT MILLE EUROS

SIEGE SOCIAL : 83 ALLEE DE FRANCE 62780 STELLA

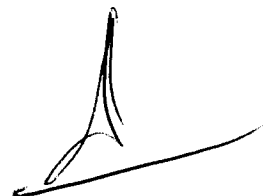
SIRET : 428 127 039 00025

-0-0-0-0-0-0-0-0-

FEUILLE DE PRESENCE

Monsieur MUSSAULT Frédéric
83, allée de France 62780 STELLA

79 Parts



Madame MUSSAULT Marie-Claire
83, allée de France 62780 STELLA

1 Part



Certifiée Sincère
Le Président
Monsieur MUSSAULT Frédéric.



SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE " ADS TECHNOLOGIES "

AU CAPITAL DE HUIT MILLE EUROS

SIEGE SOCIAL : 83 ALLEE DE FRANCE 62780 STELLA

SIRET : 428 127 039 00025

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 29 JUIN 2019

L'an deux mil dix neuf, le vingt neuf juin à 14 heures, les associés de la société par actions simplifiée ADS TECHNOLOGIES, au capital de huit mille Euros divisé en 80 actions de 100 Euros chacune, dont le siège social est à STELLA, 83 allée de France, immatriculée sous le numéro de SIRET 428 127 039 00025 et code activité 4651Z, se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle au siège de la société sur la convocation du Président, conformément aux statuts de la société.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de la société entrant en séance.

L'assemblée est présidée par le Président Monsieur Frédéric MUSSAULT..

La feuille de présence certifiée sincère et véritable par le Président, permet de constater que les membres associés sont présents. Ils possèdent 80 actions représentant la totalité du capital social. L'assemblée étant en mesure de prendre des décisions valables est déclarée régulièrement constituée.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- La feuille de présence de l'assemblée
- L'inventaire des valeurs actives et passives de la société au 31.12.2018 ainsi que le bilan et le compte de résultat
- Le rapport du Président.

Le Président déclare que l'inventaire, le bilan et le compte de résultat ainsi que le rapport du Président ont été tenus à la disposition des membres associés comme prévu dans les statuts de la société.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président déclare l'assemblée réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Rapport du Président sur la marche de la société pendant l'exercice comptable s'étendant du 01.01.2018 au 31.12.2018.
- 2) Approbation des comptes
- 3) Quitus au Président de la SAS ADS TECHNOLOGIES pour l'exercice clos
- 4) Affectation des résultats

5) Questions diverses.

Enfin, le Président déclare la discussion ouverte et met aux voix successivement les déclarations suivantes à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des associés après avoir pris connaissance du rapport du Président approuve les comptes et le bilan de l'exercice tels qu'ils ont été présentés. En conséquence, elle donne au Président de la SAS ADS TECHNOLOGIES quitus entier et sans réserve de sa gestion de l'exercice clos.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés après avoir pris connaissance du rapport de gestion approuve celui-ci.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Quitus est donné à la Présidence de la SAS ADS TECHNOLOGIES pour l'exercice clos.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

La collectivité des associés approuve d'affecter le résultat de la manière suivante :

Bénéfice Comptable	50 876 €
Distribution	40 000 €
Mis en report à nouveau	10 876 €

Distribution mis en paiement à compter du 1er Septembre 2019.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

La collectivité des associés accepte les appointements bruts du Président pour l'exercice écoulé de 22 967 euros .

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons les distributions de dividendes aux titres des trois derniers exercices :

Exercice clos le :

31.12.2017	25 000 €
31.12.2016	25 000 €
31.12.2015	12 000 €

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent en charge aucune dépense non déductible du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du même code.

Conformément aux dispositions de l'article L 223-19 du Code de Commerce, aucune convention n' a été signée entre la société et les associés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 15 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé par la collectivité des associés.

Les associés présents ou représentés :

Nombres de Parts

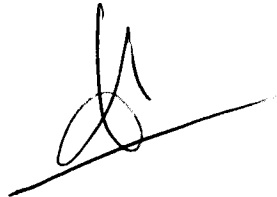
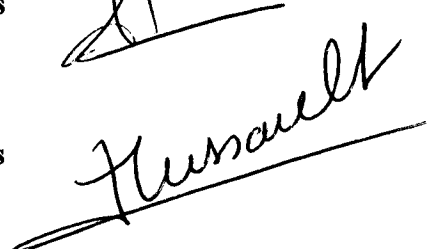
Monsieur MUSSAULT Frédéric

79 Actions

Madame MUSSAULT Marie-Claire

1 Actions

**Certifiée sincère
Le Président
Monsieur MUSSAULT Frédéric.**

N° 11084*20

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01012018	et clos le	31122018	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
SAS A.D.S. TECHNOLOGIES			
SIRET	4 2 8 1 2 7 0 3 9 0 0 0 2 5	Mél :	
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	
83 Allée de FRANCE 62780 STELLA			

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET

B ACTIVITÉ

Activités exercées	VENTE MATERIEL INFORMATIQUE	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
--------------------	-----------------------------	--	--

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%*	Bénéfice imposable à 28%	21 808	Déficit	
	Bénéfice imposable à 15 %	38 120			

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%	
PV à long terme imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
		PV exonérées (art. 238 quindecies)	

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	☐	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies	☐
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	☐	Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	☐	Autres dispositifs	☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	
--	--

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS Cbc/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumises au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	☐
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom / Adresse N°
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom / Adresse N°

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI ☒ NON ☐	Si oui, indication du logiciel utilisé	TEN'CO
---	--	--	--------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
Mr CHRISTOPHE PETIT 2 Blvd Général LECLERC BP442 59058 ROUBAIX CEDEX 1 Tél : 03.20.70.35.36	
OGA/OMGA	Viseur conventionné
(Cocher la case correspondante)	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
N° d'agrément du CGA	Date : Lieu : STELLA
	Qualité et nom du signataire : Président-MUSSAULT Frédéric
	Signature :

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2019 et clos en cours d'année 2019, le taux normal d'IS est de 31% (au lieu de 33 1/3%). Dans ce cas précis, le taux d'impôt sur les sociétés appliqué doit être précisé en annexe libre de la liasse fiscale (cf. la rubrique « Nouveautés » de la notice du formulaire n° 2065-SD).

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 bis-SD

2019

Formulaire obligatoire

(art 223 du Code général des impôts)

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a	25 000	payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾		c				
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		d				
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾		e				
		f				
		g				
		h				
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾		i	25 000			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		j				
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾				Total (a à h)		25 000

I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-6 à 6 ann. III au CGI) : * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.				
			Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprements dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8
MUSSAULT Frédéric - Président	79	2018	18 674		9 069		
83 Allée de FRANCE 62780 STELLA PLAGE							
MUSSAULT Marie Claire - Associé	1	2018	856				
83 Allée de FRANCE 62780 STELLA PLAGE							

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)	
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)	
AEROPORT DU TOUQUET 62520 LE TOUQUET PARIS PLAGE	

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)	24 023	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise **SAS A.D.S. TECHNOLOGIES**

Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise **83 Allée de FRANCE 62780 STELLA**

SIRET **4 2 8 1 2 7 0 3 9 0 0 0 2 5**

Durée de l'exercice en nombre de mois* **1 2**

Durée de l'exercice précédent* **1 2**

						Exercice N clos le	
						13 1 1 2 2 0 1 8	
ACTIF				Brut 1		Amortissements-Provisions 2	
						Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010		012		
		Autres*	014		016		
	Immobilisations corporelles*		028	14 566	030	9 541	5 025
	Immobilisations financières* (1)		040		042		
	Total I (5)		044	14 566	048	9 541	5 025
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052		
		Marchandises*	060	3 720	062		3 720
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	25 721	070		25 721
		Autres* (3)	072	3 139	074		3 139
	Valeurs mobilières de placement		080	49 999	082		49 999
	Disponibilités		084	162 652	086		162 652
	Charges constatées d'avance*		092	378	094		378
	Total II		096	245 609	098		245 609
	Total général (I + II)		110	260 175	112	9 541	250 633
PASSIF					Exercice N NET 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*					120	8 000
	Écarts de réévaluation					124	
	Réserve légale					126	800
	Réserves réglementées*					130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*					131	8 121
	Report à nouveau					134	107 192
	Résultat de l'exercice					136	50 876
	Provisions réglementées					140	
	Total I					142	174 989
Provisions pour risques et charges					Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées					156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					164	
	Fournisseurs et comptes rattachés*					166	41 758
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :					169	17 392
	Produits constatés d'avance					174	7 194
	Total III					176	75 645
Total général (I + II + III)					180	250 633	
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

2 COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SAS A.D.S. TECHNOLOGIES		Néant ☐ *	
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018	Exercice N clos le 31/11/2018
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		209		210 307 654
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214
		Services*		217	218 54 737
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222
	Production immobilisée*				224
	Subventions d'exploitation reçues				226
	Autres produits				230 9 926
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232 372 317
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234 198 014
	Variation de stocks (marchandises)*				236 (2 519)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				240
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : -mobilier : -immobilier :)				242 65 270
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243 281		244 616
	Rémunérations du personnel*				250 24 025
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252 22 650
	Dotations aux amortissements*				254 895
	Dotations aux provisions				256
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259		262 848	
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
Total des charges d'exploitation (II)				264 309 799	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270 62 518
Produits financiers (III)		280 1 829	Charges financières (V)		294
Produits exceptionnels (IV)				290	
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		300 1 647	
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348			
Impôt sur les bénéfices * (VII)				306 11 824	
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					310 50 876
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312 50 876	314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318		
	Provisions non déductibles*		322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324 11 824		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248 1 738	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999			
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989	
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138	
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. undécies)	990	
	ZFA (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)		992		
Droit divers	Créance due au report en arrière du déficit		346		350 4 510
	Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies)		655		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					352 59 928
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière*		356		360
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :				
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					370 59 928

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD.

[illegible]

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise: **SAS A.D.S. TECHNOLOGIES**

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
	Installations générales agencements divers	450	5 071	452		454		456	5 071		
	Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470	9 495	472		474		476	9 495		
Immobilisations financières		480		482		484		486			
TOTAL		490	14 566	492		494		496	14 566		
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	4 764	542	198	544		546	4 961		
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560	3 883	562	697	564		566	4 580		
TOTAL		570	8 646	572	895	574		576	9 541		
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5						
	6	7	8	9	10						
Immobilisation	Valeur d'actif*	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession*	Plus ou moins-values						
					Court terme*	Long terme					
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19% (1)			579	Régularisations	590	583	594	595			
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).						591					
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus values.

**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

DGFIP N° 2033-D-SD 2019

Désignation de l'entreprise : **SAS A.D.S. TECHNOLOGIES**Néant ☐ ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées*	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	9 900	622	9 900
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	9 900	682	9 900

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations	Reprises
Immob. incorporelles	700	705
Terrains	710	715
Constructions	720	725
Inst. techniques mat. et outillage	730	735
Inst. générales, agen- cements amén. div.	740	745
Matériel de transport	750	755
Autres immobilisa- tions corporelles	760	765
TOTAL	770	775

**C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT**
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870

III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	72 313
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	41 027
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise : SAS A.D.S. TECHNOLOGIES										Néant ☐ *																					
Exercice ouvert le : 01012018					et clos le : 31122018					Données en nombre de mois		1	2																		
DÉCLARATION DES EFFECTIFS																															
Effectif moyen du personnel * :										376	1																				
dont apprentis										657																					
dont handicapés										651																					
Effectifs affectés à l'activité artisanale										861																					
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE																															
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE																															
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises										108	362 391																				
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées										118																					
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										119																					
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges										105																					
TOTAL 1										106	362 391																				
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																															
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										115	26																				
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation										143																					
Subventions d'exploitation reçues										113																					
Variation positive des stocks										111	2 519																				
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée										116																					
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation										153																					
TOTAL 2										144	2 545																				
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)																															
Achats										121	198 014																				
Variation négative des stocks										145																					
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances										125	56 178																				
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										146																					
Taxes déductibles de la valeur ajoutée										133																					
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										148	848																				
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée										128																					
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										135																					
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										150																					
TOTAL 3										152	255 040																				
IV- Valeur ajoutée produite																															
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)										137	109 896																				
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																															
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).										117	109 896																				
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE																															
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD																															
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case										020	☒																				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)										022	362 391			Effectifs au sens de la CVAE *	023	1															
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)										026																					
Période de référence										024	0	1	/	0	1	/	2	0	1	8	160	3	1	/	1	2	/	2	0	1	8
Date de cessation														/					/												
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128. * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.																															

6 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F-SD 2019

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1 1 (1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

Exercice clos le 3 1 1 2 2 0 1 8

SIREN 4 2 8 1 2 7 0 3 9

Dénomination de l'entreprise SAS A.D.S. TECHNOLOGIES

Adresse (voie) 83 Allée de FRANCE

Code postal 62780 Ville STELLA

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	80

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique MUSSAULT Prénom(s) Frédéric

Nom marital % de détention 98,75 Nb de parts ou actions 79,00

Naissance : Date 28091971 N° Département 81 Commune ALBI Pays FRANCE

Adresse : N° 83 Voie Allée de FRANCE

Code Postal 62780 Commune STELLA PLAGES Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M. pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 1 (1)

Néant ☒ *

N° de dépôt

Exercice clos le 3 1 1 2 2 0 1 8

SIREN 4 2 8 1 2 7 0 3 9

Dénomination de l'entreprise SAS A.D.S. TECHNOLOGIES

Adresse (voie) 83 Allée de FRANCE

Code postal 62780 Ville STELLA

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE : 905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise : **SAS A.D.S. TECHNOLOGIES**Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	25 721		25 721						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée* UO	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	3 066		3 066					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	72		72						
	Charges constatées d'avance	VS	378		378						
	TOTAUX			VT	29 238	VU	29 238	VV			
RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD	60 000								
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	60 000								
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d' 1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	41 758		41 758						
Personnel et comptes rattachés		8C	67		67						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	5 624		5 624						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	3 245		3 245						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW									
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ									
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	17 392		17 392						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	363		363						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	7 194		7 194						
TOTAUX			VY	75 645	VZ	75 645					
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

TAUX REDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
DETERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX REDUIT
(article 219-I-b du CGI ; article 46 quater-0ZZ bis A de l'annexe III)

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ		
Désignation de la société et adresse de son principal établissement	N° de SIRET du principal établissement	Code APE
	42812703900025	4651Z
SAS A.D.S. TECHNOLOGIES 83 Allée de FRANCE 62780 STELLA	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	

I. RESULTATS DE L'EXERCICE		€
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058 A, ligne XI ou tableau 2033 B, ligne 352)	59928
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059 A, total colonne 11 ou tableau 2033 C, ligne 596)	
c	Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice (tableau 2058 A, lignes XL et XM ou tableau 2033 B, lignes 360 et 368)	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058 A, ligne WV	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (tableau 2059 A, ligne 17 ou tableau 2033 C, ligne 593)	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058 A, lignes WW et XB)	

II. BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX REDUIT		
g	Montant maximum éligible au taux réduit : 38 120 € x durée de l'exercice	38120
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	38120
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
	Total lignes h à k à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065	38120
l	III. BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX NORMAL (Total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065)	
m	IV. PLUS-VALUE NETTE A LONG TERME SOUMISE AU TAUX de 19% (Total des lignes (d-j-k) à reporter cadre C-2 de l'imprimé n°2065)	

TAUX REDUIT D'IMPOT SUR LES SOCIETES
REPARTITION DU CAPITAL

IDENTIFICATION DE LA SOCIETE		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET du principal établissement	Code APE
		42812703900025
SAS A.D.S. TECHNOLOGIES 83 Allée de FRANCE 62780 STELLA	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	

En application de l'art. 219 Ib du CGI nous avons soumis une part de notre bénéfice au taux réduit de 15%.
L'annexe demandée à l'art. 46 quater OZZ bis A de l'annexe III est à néant : notre capital n'est détenu que par des personnes physiques.

SAS ADS TECHNOLOGIES

83, Allée de FRANCE

62780 STELLA

Annexe au bilan de l'exercice clos le 31.12.2018 dont le total est de 250 633 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un bénéfice comptable de 50 876 € et un résultat fiscal de 59 928 €.

1 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31.12.2018 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices et en présumant la continuité de l'exploitation, à l'exception des dérogations ou changement pouvant être présenté au paragraphe 2 suivant.

Stocks et en cours

Les marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode premier entré premier sorti.

2 DEROGATIONS ET CHANGEMENTS DE METHODE

NEANT

3 COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

A Mouvement de l'actif immobilisé

Voir tableau I de l'imprimé 2033 C

B Méthode de calcul des amortissements et des provisions

Voir tableau II de l'imprimé 2033 C & 2033 D

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les amortissements pour dépréciation ont pour l'essentiel été déterminés selon le mode linéaire. Les durées de vie prévues :

Matériel de bureau et informatique	5 ans
Mobiliers	5 à 10 ans

C Charges constatées d'avance

Assurances 1 ^{er} sem 2019	200 €
Assurance RC 2019	178 €

D Dettes garanties par des sûretés réelles

NEANT

E Echéances des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Voir tableau 2057